Villars-sous-Mont, le 26 novembre 2024

Chers parents,

Nous y voilà enfin ! Après de longues semaines d'attente, nous pouvons nous réjouir de pouvoir tout prochainement intégrer les salles de classe de la nouvelle école de Neirivue. Pas moins de 10 classes de notre cercle scolaire sont concernées :

Pour le cycle 1 :

- 1H-2HD (Villars-sous-Mont)
- 1H-2HE (Montbovon)
- 1H-2HF (Montbovon)
- 3HB (Albeuve)
- 3H-4HB (Albeuve)
- 4HB (Albeuve)

Pour le cycle 2 :

- 5HC (Neirivue)
- 6HC (Neirivue)
- 7HC (Neirivue)
- 8HB (Neirivue)

Cela représente 184 enfants, 18 enseignants titulaires, 3 enseignants spécialisés, 1 logopédiste, 1 enseignante AC, 1 directeur. Quelle équipe !

Nous sommes évidemment tous très impatients de nous installer et nous sommes très reconnaissants envers les autorités communales et la population de Haut-Intyamon qui ont permis la réalisation de cette magnifique école.
Le déménagement des classes au niveau du matériel sera effectué sur la dernière semaine de cours de décembre. Les enfants ne seront que peu ou pas impactés par cette organisation. Il est également prévu qu'ils puissent découvrir leur école un peu « en avance » le vendredi 20 décembre lors d'une activité dont vous recevrez bientôt toutes les informations par les enseignant-e-s.

Toutes les classes du cycle 1 rentreront dans le nouveau bâtiment dès le lundi 6 janvier 2025. Ils seront suivis la semaine suivante par les classes du cycle 2 qui seront en camp de ski à la rentrée.

Les horaires de cours vous sont communiqués en page suivante. Les informations liées aux transports scolaires vous sont adressées par la commune de Haut-Intyamon.

Je nous souhaite à tous une merveilleuse nouvelle aventure dans notre belle bâtisse de Neirivue.

Samuel Favre
Directeur

Chemin de l'école 9
1666 Villars-sous-Mont
ecole.intyamon@grandvillard.ch
dir.ep.intyamon@edufr.ch
026 565 52 63
026 565 52 64

Neirivue

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1H	08h05 11h40	Congé	08h05 11h40	Congé	08h05 11h40
	MIDI				
	Congé	Congé	Congé	14h00 15h40	Congé

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2H	08h05 11h40	08h05 11h40	Congé	08h05 11h40	08h05 11h40
	MIDI				
	14h00 15h40	14h00 15h40	Congé	Congé	14h00 15h40

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3H à 8H	08h05 11h40	08h05 11h40	08h05 11h40	08h05 11h40	08h05 11h40
	MIDI				
	14h00 15h40	14h00 15h40	Congé	14h00 15h40	14h00 15h40

L'organisation de l'alternance pour les classes de 3H et de 4H reste inchangée.

Chaque élève garde son jour de congé.

Rue du Moléson 19
1669 Albeuve

Tél. 026 928 40 40
EMail commune@haut-intyamon.ch

Aux parents des élèves de la 1H à la 8H
de la Commune de Haut-Intyamon

Albeuve, le 25 novembre 2024 /lb

Nouvelle école à Neirivue – transports scolaires
Passage complet au train pour tous les élèves non domiciliés à Neirivue dès le lundi 6 janvier 2025
n. réf. 39.2024

Madame, Monsieur,

Le grand déménagement est arrivé ! Votre enfant intégrera la nouvelle école de Neirivue le lundi 6 janvier 2025. Dès cette date, les 1H à 4H se rendront tous au nouveau complexe scolaire de Neirivue. Leurs camarades de 5H à 8H les y rejoindront dès le lundi 13 janvier, après le camp de ski.

Tous les enfants non domiciliés à Neirivue se rendront en train à l'école depuis leur localité de domicile. Les Lessocois bénéficieront d'une navette qui reliera le village à la gare, jusqu'à ce que le chemin piétonnier soit réalisé.

- **Horaires du train (valables déjà dès lundi 16 décembre pour les 5H à 8H) :**

Matin

Allières, voie côté gare	7h23	
Les Sciernes, voie 1	7h30	changement à Montbovon, même quai, en face
Montbovon, voie 3	7h38	
Lessoc gare	7h43	
Albeuve	7h45	

Neirivue	11h55
Albeuve	11h57
Lessoc gare	11h59
Montbovon arr./dép.	12h04 / 12h08, sans changement
Les Sciernes, voie 2	12h12
Allières, voie côté gare	12h19

Après-midi

Allières	13h19	
Les Sciernes, voie 1	13h29	changement à Montbovon, même quai, en face
Montbovon, voie 3	13h38	
Lessoc gare	13h43	
Albeuve	13h45	
Neirivue	15h55	
Albeuve	15h57	
Lessoc gare	15h59	
Montbovon, arr./dép.	16h04 / 16h08, sans changement	
Les Sciernes, voie 2	16h12	
Allières, voie côté gare	16h19	

- **<u>Horaire de la navette Lessoc fontaine-Lessoc gare</u>**

La navette TPF partira de la fontaine à

- 7h31 et 13h31 pour les 5H à 8H
- 7h37 et 13h37 pour les 1H à 4H

Pour le retour au village, ce sera en correspondance directe au train pour les 1H à 4H, et 4 à 6 minutes plus tard pour les 5H à 8H.

- **<u>Horaire d'école unique pour les élèves de la 1H à la 8H – dès le 6 janvier 2025</u>**

Matin : 8h05 – 11h40
Après-midi : 14h00 – 15h40

- **<u>Accompagnants</u>**

Dans le train et sur le trajet de la gare à l'école de Neirivue et vice-versa, il y aura systématiquement deux patrouilleurs, qui seront présents pour accompagner principalement les plus petits mais également les plus grands au besoin. Un patrouilleur montera dans le train à Allières ou Les Sciernes selon les jours, puis un second à Lessoc. Les trajets à pied pour rejoindre les points d'arrêt sont comme actuellement sous la responsabilité des parents. **Aucune surveillance ne sera mise en place par la commune dans les gares.**

Abonnement scolaire - Carte SwissPass (ne concerne pas les élèves domiciliés à Neirivue)

Chaque élève devra être titulaire d'une carte SwissPass (valable 5 ans) afin que l'abonnement scolaire, pris en charge par la Commune, puisse lui être attribué.

Pour les élèves qui ne sont pas encore au bénéfice de cette carte, leurs parents recevront un SMS le 15 décembre 2024 de la part des TPF leur indiquant la procédure à suivre. Un délai de 72 heures leur sera donné pour faire le nécessaire.

Pour les élèves qui sont déjà titulaire d'une carte, mais qui l'ont perdue, les parents devront se rendre à un point de vente TPF ou en ligne sur swisspass.ch pour obtenir une carte Swisspass de remplacement.

Vous trouverez en pièce jointe une information détaillée des TPF au sujet de la commande de la carte SwissPass.

Nous nous réjouissons de ces changements mais sommes bien conscients qu'ils peuvent provoquer de l'inquiétude auprès des parents des plus jeunes enfants. Nous avons tous comme priorité absolue la sécurité, et nous mettons tout en œuvre pour que celle-ci soit optimale. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre bienveillance et votre collaboration.

Tous les horaires mentionnés ci-dessus sont consultables en tout temps sur le site internet www.cff.ch.

En vous souhaitant d'ores et déjà une bonne fin d'année, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Conseil communal de Haut-Intyamon

Le Comité d'école

Annexe mentionnée

Commande des abonnements scolaires Frimobil commune Haut-Intyamon

Les abonnements scolaires seront dès le jour de la rentrée, le 06 janvier 2025 référencés sur un SwissPass, support national utilisé dans la branche des transports.

Ce support est personnel, valable 5 ans il doit être conservé d'une année scolaire à l'autre.

Plusieurs prestations (abonnements) peuvent y être référencés. (Carte junior, abonnement Frimobil scolaire, carte accompagnants). L'abonnement scolaire sera chargé sur la carte déjà existante. Chaque voyageur ne possède qu'une carte pour toutes ses prestations.

Les parents d'élèves pas encore titulaires d'un SwissPass recevront **le 15 décembre 2024 un lien par SMS** valable 72 heures au N° de portable renseigné lors de la commande afin de transmettre une photo de manière électronique.

Les parents reçoivent sur ce même N° un SMS les informant du 1er jour de validité de l'abonnement scolaire.

Pour les enfants de moins de 6 ans, le même processus de commande s'applique. L'abonnement sera référencé sur le SwissPass le jour de ses 6 ans révolus.

En cas de perte, le SwissPass peut être remplacé à un point de vente desservi ou en ligne swisspass.ch. Les prestations actives peuvent être consultées à cette même adresse.